

Conseil Municipal du 19 juillet 2013
Convocation du 11 juillet 2013

Présents : M. Pierre LAB, Maire – M. Didier FRICKER – M. Alain LE BAIL - M. Alain HUGUENIN – (Adjoints) - Mme Edith PACAUD - M. Claude JEANNIN.

Absents excusés :

Mme Marcelle GEHENDEZ a donné procuration à M. Pierre LAB
Mme Véronique GIAMBAGLI a donné procuration à Mme Edith PACAUD
Mme Isabelle JEAN/DEPORTE a donné procuration à M. Didier FRICKER
Mme Sylvie MOUTARLIER a donné procuration à M. Claude JEANNIN
MM. Jean DOUCELANCE – Michel POMODORO

Absents :

Mme Linda MARCHAL
M. Christophe BOULAT

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation d'un (e) secrétaire de séance
→ Secrétariat assuré par Alain HUGUENIN
- 2) Approbation du Cr du conseil du 14 juin 2013
→ Remarque 1 : A.Huguenin demande quand sera réalisée la prestation d'archivage des documents de la mairie. M.Ruchty répond qu'elle aura sûrement lieu dans la seconde quinzaine de septembre
→ Remarque 2 : E.Pacaud fait remarquer que le texte concernant la poste prête à confusion. En effet, l'agence de Chèvremont est bien sous l'autorité de celle de Giromagny, mais l'agent est en charge des postes de Chèvremont et de Bessoncourt.

CR accepté à l'unanimité

- 3) Convention avec le SMTC pour l'aménagement de la rue du Stratégique
Lors du Conseil Municipal du 20 décembre 2012, une majorité au sein du Conseil Municipal s'était prononcée pour l'aménagement le long du Stratégique, du rond point jusqu'à la sortie en direction de Bessoncourt, d'une piste cyclable et piétonne en bordure de chaussée existante et la réfection complète de la chaussée pour une somme de 67 332.00 € HT ainsi que la reprise du rétrécissement afin d'interdire définitivement l'accès aux poids lourds sur cette voie qui est limitée aux véhicules de moins de 3,5 T ; le devis était quant à lui de 8 902.00 € HT. Ce projet a été remis en cause suite à une information reçue concernant le projet Optymo phase 2 qui prévoit une amélioration des correspondances entre l'urbain et le suburbain, un renforcement de l'axe Nord-Sud du Département avec une amélioration de la fréquence entre Giromagny et Valdoie, entre Rougemont-le-Château et Belfort et entre Delle, Morvillars et la Gare TGV, un renforcement de l'axe Est-Ouest avec une amélioration de la fréquence entre Bessoncourt et Belfort, le renforcement des services de transport à la demande (TAD) et une meilleure articulation avec le service scolaire suburbain (notamment sur l'offre du samedi et en heures creuses).
Le nouveau schéma de desserte suburbaine positionne le secteur Bessoncourt-Zone commerciale comme un pôle d'échange majeur à partir duquel les communes de Bessoncourt, Chèvremont, Vezelois, Meroux, Jonxion, Bourogne, Morvillars ainsi que la Gare TGV et la

zone d'activité Jonxion seront désormais desservies à la ½ heure sur un axe Belfort-République/Morvillars.

Ce projet nécessite d'aménager un pôle correspondance sur la zone commerciale de Bessoncourt et d'emprunter le Stratégique situé sur le Territoire de la commune de Chèvremont.

Un programme d'aménagement de la voirie a été arrêté par le SMTC en tenant compte du projet de la commune de création d'une piste cyclable et piétonne. Le SMTC assurerait :

- la gestion des procédures administratives nécessaires à la réalisation des ouvrages,
- le pilotage des études et missions techniques nécessaires à la réalisation du projet,
- le choix et pilotage des entreprises et des fournisseurs, tous les matériels et équipements devant être remis à la Commune en fin d'opération devant être conformes,
- la gestion des marchés de travaux et fournitures ; versement de la rémunération des entreprises et fournisseurs, réception des travaux, et suivi des garanties de parfait achèvement,
- la gestion du contrat d'assurance de dommages,
- les actions en justice et d'une manière générale tous actes nécessaires à l'exercice de ces missions.

La commune de Chèvremont participerait au financement de cette opération sur la base de son projet initial soit un montant ferme de 76 234.00 €HT.

→ M.Proust assistait à ce point du CM et a répondu aux élus. Il a précisé que le montant ferme pour la commune était de 76 234.00 € HT sur un coût total de 296 000 € HT

→ M.Lab demande à ce que la largeur soit limitée à 2,2m au lieu des 2,3m qui était proposée

→ M.Huguenin interroge M.Proust sur les délais de réalisation, M.Proust confirme que la route doit être prête pour le 26/08/2013

Le SMTC nous propose donc de signer une convention

Proposition acceptée à l'unanimité

4) Modification de l'organigramme du personnel.

Par courrier en date du 10 juin Madame VEJNOVIC Diane, Puéricultrice à la crèche a sollicité sa mutation auprès de la Ville de Belfort.

Afin de pourvoir à son remplacement et compte tenu des candidatures reçues, il convient de créer à compter du 26 août 2013, un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet et de supprimer le poste de puéricultrice.

Par ailleurs afin de régulariser la situation d'un agent en poste à la crèche, il convient de créer un second poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2013.

Proposition acceptée à l'unanimité

5) Adoption de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance

L'Assemblée plénière du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du 11 avril 2013 a adopté la modernisation du partenariat et des actions dans le domaine de la sécurité et de la prévention de la délinquance, se concrétisant par la rédaction de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance de l'agglomération belfortaine.

Cette stratégie territoriale doit contenir :

- des objectifs opérationnels, si possible chiffrés et assortis de délais de réalisation,
- des programmes d'action précis, avec des responsables identifiés,

- une méthodologie et des outils d'évaluation.

Afin que cette stratégie territoriale puisse être signée officiellement, il convient que chacun des exécutifs communaux et des instances partenaires adoptent ce document.

Proposition acceptée à l'unanimité

6) Questions et informations diverses

Desserte internet :

Par délibération en date du 28 mars 2013, le Conseil Municipal avait accepté de signer une convention avec la société Alliance Connectic pour l'installation d'une antenne WIFIMAX sur un poteau situé rue du Fort à Chèvremont. Compte tenu des oppositions aux choix du site (et non pas au choix de la technologie) à proximité des habitations, il a été décidé de suspendre cette installation en accord avec les services du SMAU et de son délégataire. Vu la configuration topographique de la commune, la substitution de ce site par un autre n'aurait pas, selon les études de Nomotech, sous-traitant d'Alliance Connectic, le même effet (optimum) de couverture des foyers locaux.

La solution qui pourrait être adoptée est de recourir à la technologie satellitaire qui a fait un bond significatif ces derniers temps en termes de performance de flux internet :

des connexions bi-directionnelle (émission/réception via la parabole)
internet + téléphone + télévision via la parabole

des débits descendants allant jusqu'à 20 Mbps et montants de 2 à 6 Mbps (pour mémoire, le débit WifiMax est symétrique à 6 Mbps)

Les forfaits présentés par les opérateurs sont de l'ordre de 29,90 €/mois incluant dans tous les cas 1 h de téléphonie offerte vers les fixes en France, une tête de réception TV compatible TNT SAT et Canal SAT.

Un Kit de réception vaut 400 €. Aux conditions de la délégation, celui-ci ne coûtera que 100 € à l'utilisateur final habitant un secteur éligible (en l'occurrence Chèvremont), si une décision du Conseil Municipal était prise en ce sens. Le complément serait pris en charge par le SMAU

Pour le moment, deux opérateurs ont passé une convention avec Alliance Connectic proposant leurs services à l'échelle de l'Aire urbaine : NordNet (filiale de FT) et Sat 2 Way.

Proposition acceptée à l'unanimité

Informations diverses :

Monsieur GERARDIN de la société AXA, domicilié 2 Impasse des Grands Champs à Chèvremont recherche des commerciaux, chargés de clientèle dans les domaines de l'épargne, la prévoyance, retraite, mutuelle santé, avec ou sans expérience ainsi que des personnes chargées de prise de contact et de rendez-vous.

Pour toutes informations les personnes intéressées peuvent le contacter au 06 74 19 93 29

Opération « Les Ballons de Belfort » : La Ville de Belfort, le Club Aérostatique de Franche-Comté et Ballooning Adventures s'associent pour l'organisation de l'édition 2013 de la manifestation « les Ballons de Belfort » qui se déroulera les 7 et 8 septembre prochains. Un envoi d'une montgolfière est proposé depuis Chèvremont le samedi 07 septembre 2013 si le temps le permet.